Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL CHEZ LES ENSEIGNANTS

Le Conseil d'Etat propose des mesures urgentes

Afin de répondre aux problèmes de pénibilité dans l'enseignement, le Conseil d'Etat propose de débloquer des crédits supplémentaires pour un montant de près de 1,8 millions de francs, dont la moitié sera à la charge des communes. Ces crédits permettent de prendre des mesures urgentes, applicables dès le mois de janvier 2001 aux classes primaires et secondaires dont les effectifs dépassent les maxima réglementaires.

Se fondant sur les propositions émises par le groupe de travail paritaire " pénibilité dans le secteur de l'enseignement ", le Conseil d'Etat propose un premier train de mesures urgentes applicables dès le mois de janvier 2001, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le crédit supplémentaire débloqué, une fois l'aval de la Commission des finances du Grand Conseil obtenu, s'élèvera à 947'100.- francs (sur une augmentation nette de charges de 1'826'600.-, participation communale aux charges d'enseignement via le compte de régulation dès 2001 incluse).

Ce montant doit permettre, au niveau primaire, d'accorder 4 périodes hebdomadaires d'assistanat à chacune des 182 classes dépassant soit les effectifs EVM maxima (77 classes) soit les effectifs maxima des classes pas encore sous EVM (105 classes).

En raison de l'impossibilité de dédoubler actuellement les classes dépassant les effectifs maxima au secondaire inférieur (pénurie d'enseignants), 54 classes bénéficieront, à ce niveau, de mesures d'assistanat, qui se limitent au total à 4 périodes par semaine et par classe concernée du secondaire inférieur. Au secondaire supérieur, 3 groupes d'options spécifiques feront l'objet d'un dédoublement, ce qui représente 15 périodes hebdomadaires.

Ces mesures immédiates ne permettent pas de ramener tous les effectifs de classes aux maxima autorisés, mais elles contribuent à réduire les facteurs de pénibilité du travail des enseignants, facteurs étroitement liés à la question des effectifs. Elles constituent par ailleurs le premier volet d'une approche qui comprendra ultérieurement des mesures concernant la rentrée scolaire 2001.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 décembre 2000

DINF, Philippe Biéler, président du comité de pilotage "politique sociale du personnel", 021/316 70 00 DFJ, Francine Jeanprêtre, cheffe du département, 021/316 30 01